

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministère de l'économie, des finances
et de la souveraineté
industrielle et numérique

Arrêté du 25 juillet 2023

**portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends
relatifs aux marchés publics de Lyon**

NOR : ECOM2321038A

Le ministre de l'économie, des finances et de la souveraineté industrielle et numérique,

Vu le code de la commande publique, notamment ses articles R. 2197-7 et R. 2197-8 ;

Vu l'arrêté du 28 août 2020 portant nomination au comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon ;

Vu la proposition du premier président de la Cour des comptes en date du 26 avril 2023,

Arrête :

Article 1^{er}

Monsieur Jérôme DOSSI, conseiller référendaire à la Cour des comptes, est nommé vice-président du comité consultatif interrégional de règlement amiable des différends relatifs aux marchés publics de Lyon, à compter du 14 septembre 2023.

La durée du mandat est fixée à trois ans à compter de cette date.

Article 2

La directrice des affaires juridiques est chargée de l'exécution du présent arrêté, qui sera publié au *Bulletin officiel* de l'administration centrale des ministères économiques et financiers.

Fait le 25 juillet 2023

Pour le ministre et par délégation :

La directrice des affaires juridiques

Laure BÉDIER